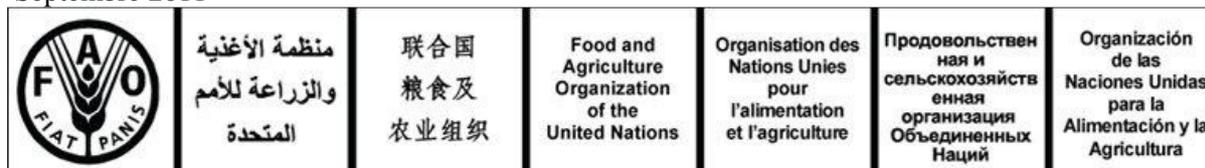


Septembre 2011



COMITÉ DU PROGRAMME

Cent huitième session

Rome, 10-14 octobre 2011

ÉVALUATION DU RÔLE DE LA FAO ET DE SES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA NUTRITION

A. RÉPONSE GÉNÉRALE À L'ÉVALUATION

1. La présente évaluation sert de support à l'action et à la redevabilité en fournissant une analyse de la situation actuelle des travaux de la FAO dans le domaine de la nutrition. Elle formule des orientations et des recommandations vouées à améliorer la pertinence et l'efficacité de ces travaux et à clarifier le rôle de l'Organisation au sein de l'architecture internationale de la nutrition.

2. La réponse de la Direction a été élaborée dans le cadre d'une procédure consultative à laquelle ont participé le Directeur général adjoint (Connaissances) et les sous-directeurs généraux chargés des départements techniques (en particulier le Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs et le Département du développement économique et social), ainsi que le Département de la coopération technique et les bureaux décentralisés, avec la contribution du personnel d'autres divisions et départements, notamment le Département des pêches et de l'aquaculture, le Département des forêts et le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

3. La Direction réserve un accueil favorable à l'Évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans le domaine de la nutrition et se félicite que les recommandations soulignent comme il se doit la position centrale de la nutrition dans le mandat de l'Organisation.

Elle prend note et se réjouit du fait que nombre des observations, conclusions et recommandations de l'Évaluation corroborent les questions recensées par les unités concernées dans l'ensemble de la FAO, en précisant que certaines recommandations sont même – totalement ou partiellement – en cours de mise en œuvre dans le cadre des efforts actuels de renforcement de la position de la nutrition au sein de l'Organisation.

4. La Direction approuve la suggestion de l'équipe de l'Évaluation concernant l'élaboration d'une vision et stratégie interne pour les travaux nutritionnels – suggestion qu'elle considère comme tout à fait opportune pour rétablir la FAO dans son rôle mondial de chef de file en vue de l'amélioration de la nutrition dans une perspective alimentaire et agricole.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la Fao sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

5. Elle envisage la principale contribution de la FAO à l'amélioration de la nutrition au travers d'une approche des systèmes alimentaires qui prendra en compte la nutrition et tirera parti de la large palette d'expertise technique qui existe au sein de l'Organisation. Cette approche, qui présente une perspective plus large que la simple filière alimentaire, prend en considération les facteurs qui contribuent à déterminer l'accès à une alimentation saine, durable et adaptée d'un point de vue nutritionnel, tout en traitant les problèmes de sous-alimentation et de suralimentation.

6. Pour ce qui est de l'obtention de résultats nutritionnels mesurables, la FAO joue un rôle significatif d'aide aux États Membres quant à l'élaboration de politiques, à la programmation d'investissements et au renforcement des capacités pour l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, notamment pour la réponse et la meilleure préparation aux situations d'urgence. L'intégration d'une approche des systèmes alimentaires prenant en compte la nutrition dans les travaux de la FAO qui portent sur les politiques, les programmes et le renforcement des capacités devrait contribuer, aux niveaux national, régional et mondial, à des améliorations durables de l'accès universel à une alimentation adaptée du point de vue nutritionnel.

7. Les 14 recommandations essentielles de l'Évaluation sont regroupées en six catégories: position de la FAO sur la nutrition (1 et 2); domaines de la nutrition devant mobiliser l'attention (3-7); cadre stratégique (8); arrangements institutionnels (9-12); collaboration et partenariat (13); et réseaux (14). Elles sont ensuite divisées en 44 sous-éléments. Sur les 14 recommandations formulées, 10 sont acceptées par la Direction avec les quelques réserves mentionnées dans le tableau joint; l'un des sous-éléments de la Recommandation 5 est accepté en partie; et les quatre recommandations portant sur les arrangements institutionnels (9-12) attendent un nouvel examen. L'application des recommandations de l'Évaluation nécessitera les actions détaillées dans les paragraphes qui suivent.

8. Position de la FAO sur la nutrition (Recommandations 1 et 2). Une réponse immédiate à l'Évaluation a été formulée au plus haut niveau de la Direction pour renforcer l'engagement de la FAO et redonner à l'Organisation son rôle fort au sein de l'architecture mondiale de la nutrition. Un comité directeur interdivisionnel, présidé par le Directeur général adjoint (Connaissances) et incluant les sous-directeurs généraux du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs, du Département du développement économique et social et du Département de la coopération technique, ainsi qu'un représentant des Bureaux régionaux, sera créé. Il aura vocation à proposer des orientations pour la formulation d'une vision et stratégie interne en vue de l'intégration de la nutrition dans l'ensemble du programme de travail de la FAO. Une équipe spéciale interdivisionnelle sera constituée sous l'égide du comité directeur afin d'élaborer la vision et stratégie en question et de formuler des directives en matière de communication et de renforcement des capacités pour leur mise en œuvre. La nouvelle stratégie conduira à l'élaboration d'un cadre conceptuel articulé, par l'intermédiaire duquel les considérations nutritionnelles seront prises en compte, et servira tout particulièrement à informer et guider les gouvernements et les autres partenaires de développement ainsi qu'à établir des normes pour qu'ils puissent améliorer les résultats nutritionnels. Au travers de l'approche des systèmes alimentaires intégrant la nutrition, le mandat et les avantages comparatifs de la FAO seront renforcés au sein des initiatives internationales, notamment le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, l'Initiative Renforcer la nutrition et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. L'Organisation formulera une stratégie et un plan d'action pour lutter contre la sous-alimentation et la suralimentation dans le cadre de son mandat global concernant la réduction du taux de malnutrition. La nouvelle vision et stratégie sur la nutrition au sein de la FAO guidera l'application des recommandations suivantes formulées par l'équipe de l'Évaluation.

9. Domaines de la nutrition devant mobiliser l'attention (Recommandations 3-7). Les domaines évoqués brièvement dans ces recommandations sont des contributions essentielles à la formulation et à la mise en œuvre de la vision et stratégie globale. Les investissements dans le renforcement des capacités internes et externes pour la mise en œuvre de la stratégie de l'Organisation en matière de nutrition dans tous les aspects de ses activités, qu'elles soient normatives ou opérationnelles, en font partie intégrante. Par ailleurs, la FAO assumera un rôle de chef de file dans la production, le regroupement, l'interprétation et le partage d'éléments probants concernant l'efficacité, le rendement et la rentabilité des approches des systèmes alimentaires intégrant la nutrition en vue de l'amélioration de celle-ci. Il s'agira notamment de tirer parti, tout en les renforçant, des travaux normatifs de la FAO

sur l'élaboration d'indicateurs (consommation alimentaire, biodiversité et diversité alimentaire), d'outils, de méthodes et de directives liés à la nutrition pour réaliser des enquêtes et des évaluations de la consommation alimentaire et effectuer un suivi de routine. Les travaux sur la formulation de politiques saines et l'appui relatif aux systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition ne peuvent être renforcés que grâce à la présence d'éléments précis et valables indiquant leur impact sur la nutrition. Les données sur les disponibilités alimentaires, notamment la position des stocks, la composition des aliments, les besoins nutritionnels et les prix des denrées, sont fondamentales pour renforcer l'analyse nutritionnelle en matière de statistique et d'information, fournissant ainsi des éléments qui guident des investissements ciblés et un engagement à haut niveau.

10. Cadre stratégique (Recommandation 8). L'ajustement du Cadre stratégique de manière à ce que les considérations nutritionnelles soient intégrées à toutes les activités normatives et opérationnelles de la FAO fait partie intégrante de l'élaboration d'une vision et stratégie interne en matière de nutrition. Cela nécessitera la révision du Cadre stratégique en collaboration avec les départements techniques, le Département de la coopération technique, les bureaux décentralisés et l'équipe chargée de l'objectif stratégique H. Le processus de préparation du Plan à moyen terme 2014-17 qui va être amorcé sera une occasion unique d'accorder à la nutrition une position plus centrale dans les travaux de la FAO en incorporant mieux cette question à un niveau suffisamment stratégique dans les plans internes de l'Organisation, aussi bien en termes de domaines d'action que de résultats mesurables.

11. Arrangements institutionnels (Recommandations 9-12). La Direction réserve sa réponse à ces quatre recommandations dans l'attente d'un nouvel examen. Une vision et stratégie interne guidera la réponse de la Direction à des recommandations particulières liées à des questions de structure et d'allocation de ressources.

12. Collaboration et partenariat (Recommandation 13). Les partenaires extérieurs s'accordent fermement sur le fait que la FAO a un rôle extrêmement important à jouer dans l'architecture internationale de la nutrition, en particulier grâce à ses avantages comparatifs en matière d'approches nutritionnelles fondées sur les systèmes agricoles et alimentaires. La Direction clarifiera dans les meilleurs délais le rôle de l'Organisation en matière de nutrition et exploitera les avantages comparatifs de celle-ci dans ce domaine, en réalignant les accords de collaboration existants et en renforçant ses partenariats multisectoriels, afin de promouvoir des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition sur la scène internationale. Cela permettra de préciser le rôle unique de la FAO et sa position de chef de file dans ses partenariats avec les organes des Nations Unies et les autres organisations internationales, et facilitera l'établissement de nouvelles alliances stratégiques.

13. Réseaux (Recommandation 14). Grâce aux mécanismes actuels et à sa nouvelle vision et stratégie, la FAO s'engagera de manière constructive dans des réseaux liés à la nutrition à tous les niveaux et renforcera sa visibilité en tant que partenaire international ayant pour mandat spécifique de promouvoir des systèmes alimentaires qui prennent en compte la nutrition afin de régler les problèmes nutritionnels de manière universelle.

B. DIFFICULTÉS D'APPLICATION

14. L'équipe de l'Évaluation a souligné que nombre de ses recommandations avaient des répercussions importantes en termes de coûts, tandis que d'autres nécessitaient un remaniement de l'allocation et de l'utilisation des ressources humaines et financières existantes.

15. Le calendrier d'application, associé aux besoins en termes de ressources pour la mise en œuvre, présente les difficultés les plus épineuses. Il est proposé d'intégrer la nutrition dans tous les travaux de la FAO au travers du Cadre stratégique et du Cadre de programmation par pays à partir de 2014 et d'ouvrir immédiatement la voie à une approche des systèmes alimentaires intégrant la nutrition dans plusieurs pays.

16. La Direction demeure préoccupée par les recommandations indiquant que «les projets doivent être d'une durée suffisante». Dans de nombreuses situations d'urgence, la durée d'un projet peut être courte mais la présence permanente de la FAO peut se poursuivre pendant de nombreuses années.

C'est le cas dans les pays souffrant d'une «crise prolongée», comme l'Afghanistan et la Somalie. En pareil contexte, il est crucial que la nutrition soit intégrée dans tous les projets et programmes connexes de secours d'urgence, de réhabilitation et de développement, quelle que soit la durée de l'intervention.

C. CONCLUSIONS

17. La Direction reconnaît l'importance et la valeur de la présente Évaluation et réserve un accueil favorable à la quasi-totalité des recommandations. Elle s'efforcera d'apporter des réponses rapides, efficaces et utiles et a déjà, dans un certain nombre de cas, procédé aux changements et ajustements nécessaires. La réponse de la Direction à chacune des recommandations et les mesures à prendre figurent dans le tableau ci-joint.

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
		cadre du PTB en cours et préparer le prochain PMT-PTB.			
· la FAO doit élaborer des prévisions claires concernant les principaux problèmes agricoles et alimentaires susceptibles d'influer sur la malnutrition au cours du vingt et unième siècle et préciser son engagement dans la lutte contre l'insécurité nutritionnelle;	Accepté	<p>1.3 La formulation des questions nutritionnelles clés du XXI^e s'appuiera sur les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> travaux préparatoires de CIN+20, y compris les consultations régionales; <i>La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2013</i>, axée sur la nutrition en matière agricole; les Études prospectives mondiales – Nourrir le monde en 2050. <p>1.4 La nutrition figure dans les plans de travail du PTB en cours pour plusieurs résultats par unité contribuant aux objectifs stratégiques H, D, F, I et B; des mesures seront prises pour renforcer l'approche tenant compte de la nutrition dans le Cadre stratégique global de la FAO (voir aussi la Section 3, ci-dessous).</p>	<p>AGN</p> <p>ESA</p> <p>ESA</p> <p>ITT</p>	Continu	N
· la FAO doit participer d'une manière plus engagée à l'ordre du jour international	Accepté Inclus dans le processus d'élaboration	1.5 À court terme, la FAO approuvera officiellement l'Initiative SUN et participera	DGA-C	D'ici sept. 2011	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
pour le développement concernant la nutrition et à l'initiative mondiale SUN (Renforcer la nutrition);	d'une vision et stratégie interne globale pour la nutrition (voir plus haut). Également lié aux actions envisagées dans le cadre des Rec. 13 et 14.	activement aux différentes structures qui s'y rapportent.			
· la FAO doit reconnaître que la nutrition est un objectif général de l'Organisation qui doit être pris en compte à toutes les étapes et tous les niveaux des cadres de budgétisation et de planification et mesuré grâce à des indicateurs et moyens d'évaluation appropriés;	Accepté Note: Les indicateurs et mesures de la nutrition ne seront pas inclus dans les cadres de planification et de budgétisation de la FAO car le Cadre stratégique est élaboré à plus haut niveau. En lien avec la Rec. 8, le Cadre stratégique de la FAO doit être revu après l'élaboration de la vision et stratégie interne.	1.6 Des directives seront formulées de manière à incorporer les considérations nutritionnelles dans les cadres de planification et de budgétisation, et des orientations nutritionnelles doivent être intégrées dans les cadres de planification et de budgétisation du PTB, le système PIREs, le PPRC.	ITT	D'ici fin 2012 Continu	N
· la FAO doit faire en sorte que la nutrition soit un <i>domaine d'action prioritaire</i> dans le cadre stratégique et qu'elle bénéficie des ressources nécessaires;	Accepté Cela nécessitera l'accord des organes directeurs de la FAO (à commencer par le Comité du Programme).	1.7 L'approche de l'IFA est en cours de révision. L'intégration des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition dans le cadre de l'IFA sera examinée à cette occasion.	DGA-C	D'ici début 2012	N
· la FAO doit dissocier la nutrition du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments et la rétablir dans la structure institutionnelle de la FAO afin de fournir des services et de renforcer les liens stratégiques clairs avec l'information, les statistiques et l'aide à l'élaboration des	Accepté Note – Étant entendu que la vision et stratégie interne guidera le choix d'une structure institutionnelle plus précise et plus adaptée.	1.8 Une attention particulière sera accordée à cette recommandation lors du processus d'élaboration d'une vision et stratégie interne globale pour la nutrition dans le cadre de la Rec. 1.	Comité directeur	D'ici fin 2012	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
politiques;					
· la FAO doit s'assurer qu'elle agit de manière concrète pour s'attaquer au problème de la malnutrition dans les pays.	Accepté	1.9 Le processus d'élaboration d'une vision et stratégie global pour la nutrition dans le cadre de la Rec. 2 (en particulier pour les pays de référence) guidera mais sera aussi guidé par le processus d'élaboration des objectifs, mécanismes et résultats attendus au niveau des pays.	ITT		N
Recommandation 2 (d'ici mi-2012)					
La FAO doit désormais élaborer une vision et une stratégie cohérentes relatives à sa contribution à un développement agricole <i>tenant compte de la nutrition</i> . Cette vision et cette stratégie doivent refléter son engagement à résoudre les problèmes liés à la sous-alimentation et à la suralimentation.	Accepté Note (pour l'ensemble de la Rec. 2) – Il est entendu que les pays de référence sont des pays où l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition sera lancée lors du prochain exercice biennal (2012-13) et que, en se fondant sur les enseignements tirés, la nutrition sera intégrée à toutes les activités de la FAO au travers du Cadre stratégique et du Cadre de programmation par pays à partir de 2014.	Voir 1.1 et 1.2. Une vision et stratégie interne sur l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition sera formulée comme décrit plus haut, en prenant en considération les sous-éléments de la présente recommandation.	Comité directeur/ITT	D'ici mi-2012	N
Compte tenu des contraintes de capacités actuelles, un éminent expert externe relevant du Directeur général adjoint – Connaissances sera embauché pour conduire et	Accepté Le ou les experts de haut niveau élaboreront des cadres conceptuels pertinents pour étayer la stratégie et la vision. Ils proposeront notamment un	2.1 Élaboration d'un mandat et recrutement d'un expert extérieur pour aider le DGA-C, le Comité directeur et ITT dans cet exercice.	Comité directeur	D'ici oct. 2011	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
affiner le processus pendant la durée du présent exercice. Les principaux éléments de la stratégie doivent comprendre:	plan de mise en œuvre au Comité directeur.				
· un cadre conceptuel convenu pour le terme récemment adopté de <i>sécurité nutritionnelle et alimentaire</i> au sein de l'Organisation;	Accepté	2.2 La formulation d'une nouvelle vision et stratégie interne sur l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition inclura un cadre conceptuel adapté pour guider ces efforts.	Comité directeur/ITT	D'ici mi-2012	N
· une identification des <i>pays de référence</i> dans lesquels la FAO a la capacité de conduire des interventions efficaces et pertinentes et où les gouvernements se sont engagés eux-mêmes à s'attaquer à la malnutrition d'une manière résolue et persistante;	Accepté	2.3 Des critères pour les pays/régions de référence seront déterminés en prenant en considération, entre autres, les endroits où la malnutrition est répandue et persistante, les capacités de la FAO, les initiatives interorganisations pertinentes (par exemple, UNJP, UNTFHS, fonds espagnols pour les OMD, Initiative de partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants et Initiative Renforcer la nutrition).	Comité directeur/ITT	D'ici fin 2012 Continu	N
· une analyse des causes de la malnutrition, qui sera réalisée (de préférence par le biais d'initiatives gouvernementales nationales et avec le concours d'autres	Accepté	2.4 Les directives du Cadre de programmation par pays seront revues de manière à ce que la nutrition soit intégrée comme il convient, en s'appuyant sur la note	AGN avec TCS	D'ici mi-2012	O

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
partenaires du développement) dans tous <i>les pays de référence</i> et qui devrait être prise en compte dans les profils nutritionnels par pays et les cadres de programmation par pays;		d'orientation qui concerne l'incorporation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le processus du PNUAD, qui est un effort conjoint FAO/PAM/OIT.			
· une analyse de situation portant sur les régions où les gouvernements et d'autres partenaires du développement contribuent activement à la résolution des problèmes de nutrition et sur la nature de leur engagement, analyse qui devrait être également prise en compte dans les cadres de programmation des <i>pays de référence</i> afin que la FAO joue un rôle complémentaire;	Accepté	Lié aux critères mentionnés plus haut pour les pays de référence et la révision des directives du Cadre de programmation par pays (voir action 2.4).	AGN avec TCS	Continu	O
· des liens entre le programme de terrain dans ces <i>pays de référence</i> et les activités normatives dans la nutrition (et inversement);	Accepté	Relève de l'action 2.4.	TC avec AGN et ITT	Continu	N
· une stratégie de communication (interne et externe à la FAO) qui, dans une première phase et dans les <i>pays de référence</i> , ferait mieux connaître et comprendre la nouvelle vision et stratégie de la nutrition aux fonctionnaires du cadre	Accepté	2.5 Une stratégie interne de communication et de promotion sera élaborée et mise en œuvre pour partager la vision et l'approche de la FAO et expliquer clairement son rôle distinctif en matière de renforcement des investissements dans la	ITT avec AGN, OEK, NR, TCS, TCI, ESA	D'ici mi-2012	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
organique de la FAO aux niveaux national, sous-régional et régional (y compris les chefs de bureau et les représentants de la FAO), et dans une deuxième phase, viserait les gouvernements des États membres et des partenaires du développement compétents; la stratégie devrait aussi prendre en compte la plus grande place de la nutrition sur le site web de la FAO, les lignes de communication facilitant les échanges de connaissances entre les <i>pays de référence</i> ainsi que les modalités permettant de diffuser efficacement des produits normatifs sur la nutrition;		nutrition au travers de systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition. 2.6 Les documents pertinents d'information et de politique générale doivent être affinés pour être présentés aux États Membres et aux partenaires de développement.			
· une stratégie de plaidoyer pour faire mieux comprendre les liens qui existent entre l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que leur application; par ailleurs, les activités de plaidoyer de la FAO doivent être plus actives que réactives, fondées sur des objectifs explicites liés aux priorités stratégiques des <i>pays de référence</i> en matière de nutrition ainsi qu'à sa	Accepté	Voir l'action 2.6.	ITT avec OEK, TCS, ESA	D'ici mi-2012	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
contribution à l'ordre du jour du développement international.					
2. Domaines de la nutrition devant mobiliser l'attention					
Recommandation 3: <i>Rassembler des données probantes et lier l'alimentation et l'agriculture à des objectifs de nutrition</i>	Accepté Note – Cette recommandation est fondamentale pour les activités normatives de la FAO sur la nutrition et l'élaboration d'une vision et stratégie interne.				
· Les activités normatives de la FAO doivent porter sur l'élaboration d'outils, de méthodes et de lignes directrices visant à améliorer la qualité des enquêtes, des évaluations et du suivi relatifs à la consommation alimentaire, y compris des indicateurs liés à la nutrition (consommation alimentaire, biodiversité et diversité alimentaire) dans des contextes ruraux et urbains.	Accepté Note – Cette liste est trop restrictive car les activités normatives de la FAO dépassent largement les enquêtes, les évaluations et le suivi de la consommation alimentaire.	3.1 En s'appuyant sur la nouvelle vision et stratégie, ainsi que sur les travaux passés et actuels, les outils, méthodes et directives normatifs seront renforcés dans le contexte de l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition.	ITT avec AG, ES, TC, NR	Continu	N
· La FAO doit être un «courtier du savoir» s'appuyant sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés des activités de développement menées par un large éventail de gouvernements et de partenaires du développement	Accepté	3.2 En s'appuyant sur la nouvelle vision et stratégie, ainsi que sur les travaux passés et actuels, la FAO renforcera son rôle de «courtier du savoir» en vue de produire des éléments à l'appui d'une alimentation et	ITT avec AG, TC, SC DDG-K	Continu	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
ainsi que sur les preuves de l'incidence sur la nutrition des interventions réalisées en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture dans différents contextes.		d'une agriculture tenant compte de la nutrition dans différents contextes. Un document sera rédigé, qui synthétisera la documentation existante sur les impacts nutritionnels de l'approche de l'alimentation tenant compte de la nutrition et formulera des orientations pour concevoir des programmes et lancer des recherches permettant d'obtenir des éléments valables qui attestent ces impacts nutritionnels.			

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Recommandation 4: <i>Améliorer l'analyse de la nutrition dans les domaines de la statistique et de l'information</i>	Accepté				
· Il conviendrait de mettre à jour les calculs relatifs à la sous-alimentation et d'élaborer des indicateurs pouvant être utilisés pour suivre les tendances de la consommation alimentaire, et le débat sur la manière dont l'indicateur de sous-alimentation peut le mieux exprimer la carence en micronutriments doit être élargi dans le cadre du Comité permanent de la nutrition et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.	Accepté Note – i) Plusieurs questions sont incluses dans ce sous-élément; elles sont traitées séparément dans la colonne « Action »; ii) des indicateurs fiables sont disponibles pour suivre l'évolution de la consommation alimentaire.	4.1 Les calculs et la méthodologie concernant la sous-alimentation sont revus dans le cadre de plusieurs forums en 2011 et 2012. Les indicateurs, outils et normes existants seront révisés, le cas échéant, et diffusés plus largement. La nécessité de mieux refléter les carences en micronutriments relève de la révision méthodologique évoquée plus haut, également liée aux Rec. 7, 13, 14. Divers forums (par exemple, le CSA et le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies) permettront d'obtenir des contributions, de débattre et de rechercher l'approbation, le cas échéant.	ITT avec AG, TC, ES	Mi-2012	N
· Les représentants de l'équipe de nutrition doivent faire partie du Comité directeur des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et établir des liens	Accepté Note – Nécessité de clarifier ce que l'on entend par «équipe de nutrition» (supposée être le personnel d'AGN chargé de la nutrition)	4.2 AGN sera officiellement représentée au comité directeur des SISAN et renforcera les liens avec l'Unité mondiale d'appui du Cadre intégré de classification de la sécurité	ESD avec AGD	D'ici oct. 2011	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
professionnels étroits avec l'unité chargée de l'appui mondial du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).		alimentaire.			
Recommandation 5: <i>Intégrer la nutrition dans les interventions axées sur la sécurité alimentaire et l'agriculture et accorder la priorité aux pays de référence</i>	Accepté	Voir Rec. 2 susmentionnée.	ITT		
· Dans les pays de référence, le cadre de programmation par pays doit être élaboré en fonction d'objectifs de nutrition précis découlant de l'analyse des causes et des interventions programmatiques clairement liées à ces objectifs.	Accepté	Lié aux actions se rapportant à la Rec. 2, en accord avec la révision des directives du Cadre de programmation par pays visant à ce que la nutrition soit intégrée comme il convient, en s'appuyant sur la note d'orientation qui concerne l'incorporation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le processus du PNUAD.	TCS et AGN	2012	N
· La nutrition doit être intégrée dans les projets axés sur la sécurité alimentaire et l'agriculture (y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'assistance en matière d'élaboration de politiques) <i>des pays de référence</i> . Les projets doivent	Accepté en partie Note – Dans de nombreuses situations, la durée d'un projet peut être courte mais la présence permanente de la FAO peut se poursuivre pendant de nombreuses années. C'est le cas dans les pays souffrant d'une «crise prolongée», comme l'Afghanistan et la Somalie. En pareil contexte, il est crucial que la	5.1 Des documents de renforcement des capacités internes sont en cours d'élaboration pour aider à la formulation d'objectifs tenant compte de la nutrition, au recensement d'indicateurs liés à la nutrition, et à la conception et à la mise en œuvre de systèmes de suivi	AGN avec AGAL, FI, NR, TCSF, ESA, OEK	2012-13	O

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
être d'une durée suffisante pour que l'on puisse incorporer des données de référence et assurer le suivi des indicateurs liés à la nutrition afin d'évaluer l'incidence sur la nutrition et donc de produire des preuves de la pertinence et de l'efficacité de l'intervention. Il faut explorer la possibilité d'inclure des objectifs relatifs à la nutrition dans les projets, y compris des activités liées aux pêches et à l'élevage.	nutrition soit intégrée dans toutes les activités de projet et de programme, quelle que soit la durée de l'intervention.	et d'évaluation pour les travaux d'élaboration de programmes et de politiques. Les documents de renforcement des capacités déjà existants seront mis à jour si nécessaire et largement utilisés pour le renforcement des capacités internes comme externes. La FAO examinera les modalités de collaboration avec des partenaires extérieurs pour accroître la capacité des gouvernements et des organisations non gouvernementales à évaluer de manière valable l'impact nutritionnel.			
· Les projets intégrant la «nutrition» doivent présenter précisément la manière dont ils tiennent compte de la question de l'égalité hommes-femmes (en mettant l'accent sur les adolescentes et les femmes en âge de procréer), de l'inclusion sociale et du changement climatique et comment ces problématiques sont liées avec d'autres éléments des activités de la FAO dans le domaine de la nutrition.	Accepté Note – La prise en compte des questions d'égalité entre les sexes est incluse dans l'approche tenant compte de la nutrition. Les références à l'inclusion sociale et au changement climatique ne sont pas évidentes dans cette recommandation.	5.2 En s'appuyant sur les travaux existants concernant les systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition, un document sera élaboré pour expliquer comment prendre en considération les questions d'égalité entre les sexes, comme l'impact différentiel de la mauvaise nutrition et de l'insécurité alimentaire, ainsi que la réaction différentielle aux interventions (par exemple, table-ronde du CSA sur les estimations de la faim, SOFA	ES et NR avec AGN	D'ici fin 2012	O

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
		sur la parité hommes-femmes).			
Recommandation 6: <i>Intégrer la nutrition dans les activités liées aux politiques</i>	Accepté Note – Il est nécessaire de clarifier la référence à l'«équipe chargée de la nutrition et des politiques» et à l'«équipe de la FAO chargée de la nutrition» dans toute cette recommandation.				
· L'équipe chargée de la nutrition et des politiques doit élaborer des lignes directrices pour intégrer la nutrition dans les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition à différents niveaux.	Accepté	Voir les actions liées aux Rec. 2 et 5. Des directives doivent être élaborées dans le cadre des attributions de l'«éminent expert» (action 2.1).	Comité directeur avec le DGA-C		N
· L'équipe chargée de la nutrition et des politiques doit s'assurer que les connaissances produites par les bonnes pratiques et les enseignements tirés des activités de développement qui tiennent compte de la nutrition contribuent aux activités d'élaboration des politiques à tous les niveaux.	Accepté	Voir les actions liées aux Rec. 2 et 5.	ITT avec le comité directeur		N
· L'équipe de la FAO chargée de la nutrition doit coopérer avec le «centre nodal» d'aide aux politiques mis en place par TCS, contribuer aux lignes directrices élaborées pour le cadre de programmation par	Accepté	Voir les actions liées aux Rec. 2 et 5.	TCS, AGN		N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
pays et participer activement aux événements de politiques facilités par la FAO.					
Recommandation 7: <i>Mettre la priorité sur la composition des aliments et les avis</i>	Accepté				
· La FAO doit délaissier les activités d'appui <i>ad hoc</i> aux pays et privilégier des activités plus stratégiques consistant notamment à renforcer les capacités aux niveaux régional et sous-régional, encourager la collaboration régionale pour aider les pays (en particulier les <i>pays de référence</i>) à collecter et analyser les données relatives à la composition des aliments qui sont demandées par les utilisateurs finaux, afin que les politiques et les programmes d'intervention tiennent compte de la nutrition.	Accepté	7.1 Il sera procédé systématiquement à un renforcement des capacités pour la collecte et l'analyse des données de composition des aliments par l'intermédiaire des centres de données régionaux du Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS) (dans le cadre de l'objectif stratégique D).	AGN	Début en 2012	O
· La FAO doit contribuer à l'établissement d'un référentiel international de données et assurer le contrôle de ces données, qui doivent être mises à disposition de tous les utilisateurs potentiels.	Accepté	7.2 Le rôle de la FAO en tant que référentiel international de données de composition des aliments sera renforcé et inclura les activités de collecte et de compilation de données, l'appui à la gestion de base de données, et la publication de données.	AGN avec OEK	Début en 2012	O

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
· Au sein de la FAO, les activités normatives relatives à la composition des aliments doivent démontrer leur valeur ajoutée pour les évaluations, les statistiques et l'aide à l'élaboration des politiques.	Accepté	7.3 Accroissement de la visibilité des travaux de la FAO sur la composition des aliments destinés à être utilisés comme des biens publics pour les produits essentiels, comme FAOSTAT et SOFI, et ce grâce à la promotion de ces activités, aux sites Internet améliorés et aux partenariats avec des collaborateurs.	AGN	Début en 2012	O
3. Cadre stratégique					
Recommandation 8: Intégrer la nutrition dans le cadre stratégique et les documents de programmation et de planification en procédant comme suit:	Accepté	8.1 En s'appuyant sur la nouvelle vision et stratégie interne (Rec. 1), on intégrera la nutrition au Cadre stratégique, en collaboration avec les départements techniques.	Équipe chargée de l'OS-H, ITT, AG, TC, ES, FI	D'ici fin 2012	N
· dans l'immédiat, identifier systématiquement les résultats de l'équipe conjointe en reliant la nutrition à d'autres domaines d'activités de l'Organisation, en particulier (mais sans exclusive) les statistiques, les évaluations, les politiques, la programmation de la sécurité alimentaire;	Accepté	8.2 (voir aussi l'action 1.4) Les travaux de la FAO en matière de nutrition sont en cours d'intégration grâce aux résultats par unité contribuant à l'objectif stratégique H (Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition) en 2012-13; l'intégration sera plus stratégique et systématique dans les prochains PMT et PTB.	Équipe chargée de l'OS-H, ITT	Fin nov. 2011	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
· à moyen terme, tenir compte du besoin de renforcer les liens entre les objectifs stratégiques et les résultats organisationnels dans le cadre de l'Objectif mondial 1 lié à la sécurité nutritionnelle et alimentaire dans la révision prochaine du cadre stratégique et la formulation du PMT 2014-2017 et du PTB 2014-2015.	Accepté	8.3 (voir aussi l'action 1.4) Dans le cadre de la révision du Cadre stratégique de la FAO et à la suite de l'élaboration de la vision et stratégie interne, devra être incorporé dans le prochain PMT-PTB en s'appuyant sur les enseignements tirés du PMT-PTB en cours.	Équipe chargée de l'OS-H, ITT	Mi-2012	N
4. Arrangements institutionnels					
Recommandation 9 (d'ici janvier 2013) L'élément «nutrition» (AGND) de l'actuelle Division de la protection des consommateurs et de la nutrition (AGN) doit se désengager de la sécurité alimentaire et du Codex (AGNC) et disposer d'un centre institutionnel clairement défini comprenant un personnel exerçant une fonction de service multisectoriel. La nouvelle entité nutritionnelle doit faire fonction de «fournisseur de services» proposant une assistance technique et une orientation normative à	En attente d'un nouvel examen	9.1 Le comité directeur interdivisionnel présidé par le DGA-C (Rec. 1) examinera la recommandation et formulera une réponse de la Direction en prenant en considération la vision et stratégie interne sur l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition (Rec. 1 et 2).	Comité directeur		

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
d'autres services pertinents de l'Organisation (en particulier toutes les divisions qui relèvent d'ES, ainsi que AGA, AGP, TCS, TCI et TCE) conformément aux priorités stratégiques convenues. Un retour dans le giron du Département du développement économique et social (ES) autonomiserait et renforcerait les liens avec l'information, les évaluations, les statistiques, les politiques, l'égalité hommes-femmes, qui sont des plus stratégiques pour les activités de nutrition.					
Recommandation 10 (d'ici janvier 2013) La composition technique de la nouvelle équipe chargée de la nutrition doit être déterminée en fonction des priorités définies par la vision et la stratégie. Cette nouvelle équipe sera dirigée par un directeur de la nutrition éminent et internationalement reconnu. De nouvelles descriptions de postes seront élaborées pour l'équipe en mettant l'accent l'expérience et les connaissances requises pour interagir avec efficacité avec les fonctionnaires de toutes	En attente d'un nouvel examen	Voir l'action 9.1			

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
les autres divisions de l'Organisation. Des compétences de base seront exigées dans les domaines suivants: i) composition des aliments; ii) évaluation et mesure de la nutrition; iii) informations et statistiques relatives à la nutrition; et iv) politiques et plaidoyer en matière de nutrition.					
Recommandation 11 (d'ici janvier 2013) Des postes de nutritionnistes (distincts des spécialistes de la sécurité sanitaire des aliments) devront être pourvus dans les régions et les sous-régions comptant des <i>pays de référence</i> pour la nutrition. Cette équipe fournira une assistance technique aux pays de référence qui élaborent des cadres de programmation par pays dans lesquels s'inscrivent des projets axés sur la sécurité alimentaire et l'agriculture et comprenant des objectifs liés à la nutrition. L'assistance technique fournie pour appuyer l'élaboration des bases de références et des systèmes de suivi pour évaluer ces objectifs de	En attente d'un nouvel examen	Voir l'action 9.1.			

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
nutrition est fondée sur des réalisations déjà achevées par AGN et TCSF. Il faudrait si possible assurer une rotation du personnel entre le Siège, les bureaux nationaux, sous-régionaux et régionaux (le cas échéant) afin d'obtenir de meilleures synergies et de traiter plus efficacement les problèmes qui se posent sur le terrain à tous les niveaux.					
<p>Recommandation 12 (d'ici janvier 2013): Compte tenu de l'évolution du budget principal de la FAO au cours des exercices biennaux passés, les nutritionnistes en fonction dans les pays doivent être pris en charge par des ressources extrabudgétaires, qui devront être mobilisées à cet effet.</p> <p>Le rôle principal des nutritionnistes sera: i) de faire en sorte que la nutrition soit une priorité pour les gouvernements et les partenaires du développement en s'appuyant sur des réseaux existants ou nouveaux; ii) de proposer une assistance technique et des orientations sur les approches alimentaires de la nutrition</p>	En attente d'un nouvel examen	Voir l'action 9.1			

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
dans les politiques et programmes nationaux; et iii) de contribuer à intégrer la nutrition dans les activités que la FAO consacre à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Les échanges d'informations entre les pays seront facilités par des ateliers annuels destinés au personnel chargé de la nutrition aux niveaux régional ou sous-régional (comme ceux qui ont été récemment organisés dans la région Asie et Pacifique).					
5. Collaboration et partenariat					
Recommandation 13 (d'ici janvier 2013) La FAO doit réaligner les mécanismes de collaboration existants et établir des partenariats multisectoriels forts pour atteindre les résultats qu'elle s'est fixés en matière de nutrition. À cet effet, la FAO doit:	Accepté Note – Étroitement lié à la Rec. 14.				
· mettre fin à son rôle de chef de file concernant les consultations d'experts sur les besoins en éléments nutritifs (en consultation avec l'OMS), mais continuer de collaborer	Accepté	13.1 La FAO réexaminera et redéfinira sa relation avec l'OMS pour la formulation d'avis techniques sur la nutrition dans le contexte de la nouvelle vision interne.	AG et membres des Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur	D'ici fin 2011	N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
étroitement sur le plan technique avec l'OMS et de fournir des avis scientifiques relatifs à la composition des aliments et aux besoins en éléments nutritifs;		13.2 Les Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition, qui ont été lancées en 2010 pour renforcer le rôle de la FAO et de l'OMS dans la formulation d'avis techniques sur la nutrition destinés aux États Membres, aux organes membres et aux autres groupes d'experts équivalents, fourniront des recommandations conjointes FAO/OMS.	la nutrition		
· élaborer d'autres alliances stratégiques pour mieux atteindre ses objectifs en matière de nutrition notamment dans le domaine de l'aide aux politiques (en particulier avec l'OMS, l'UNICEF et l'IFPRI) en s'inspirant du modèle mis au point avec le PAM concernant les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire;	Accepté	13.3 Lié aux Rec. 1, 2 et 5. La FAO étudiera les possibilités de renforcement des alliances avec ces organisations et d'autres entités pour expliquer clairement son rôle distinctif en matière d'assistance aux politiques au travers de l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition.	ITT	D'ici fin 2012	N
· tirer parti de son avantage comparatif, qui est de travailler en collaboration avec les gouvernements, en particulier les ministères de l'agriculture, et utiliser la possibilité de promouvoir et d'exploiter une approche et une plateforme	Accepté	Lié à l'action 2.4 susmentionnée. Les directives des Cadres de programmation par pays seront revues de manière à ce que la nutrition soit intégrée comme il convient, en s'appuyant sur la note d'orientation qui concerne	AGN avec TCS	Mi-2012	O

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
multisectorielles pour un <i>développement qui tienne compte de la nutrition</i> dans les <i>pays de référence</i> comme cela a été réalisé avec succès dans certains pays (par exemple l'Afghanistan et le Bangladesh).		l'incorporation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le processus du PNUAD, qui relève d'un effort conjoint FAO/PAM.			
6. Réseaux					
Recommandation 14 (immédiate): La FAO doit participer d'une manière constructive et à tous les niveaux aux réseaux liés à la nutrition et accroître sa visibilité dans le domaine de la nutrition. Elle doit en particulier:	Accepté Note – Étroitement lié à la Rec. 13.	14.1 En accord avec les mesures énumérées plus haut, la FAO va renforcer son engagement à tous les niveaux et auprès de ses partenaires pour partager sa vision et son approche et expliquer clairement son rôle caractéristique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire grâce à une approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition.	ITT	D'ici fin 2012	

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
· participer à des mécanismes de coordination nationaux, régionaux et mondiaux qui sont liés à la nutrition et contribuer efficacement aux priorités nationales (y compris, le cas échéant, au principe de l'action groupée par le Comité permanent interorganisations et à l'initiative REACH) afin de coopérer plus largement avec les partenaires du domaine de la nutrition;	Accepté	Voir Rec. 2 et 4.			N
· maintenir et renforcer sa contribution au Comité permanent de la nutrition (SCN) et au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), à condition que la réforme de ce dernier aboutisse afin qu'il devienne un organe de l'ONU efficace en matière de coordination de la nutrition;	Accepté	Voir Rec. 4.			N
· s'assurer que son engagement envers l'Initiative SUN concerne l'ensemble de l'Organisation et que la mission de ses groupes de travail soit clarifiée et expliquée en interne et en externe afin d'éviter toute confusion;	Accepté	Voir Rec. 1.			N

Recommandations de l'Évaluation	Direction Accepté, accepté en partie ou rejeté et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction – mesure à prendre			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
· faire en sorte que la pertinence de l'initiative de la FAO et de l'OMS visant à réunir une Conférence internationale sur la nutrition: 20 ans après (CIN+20) soit claire pour les autres organisations de l'ONU et que cette initiative soit ouverte au mouvement SUN.	Accepté	Voir Rec. 1 et 13.			N